

République Française – Département du Var
Syndicat Mixte d'Assainissement
Commune du Lavandou
Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 13 FEVRIER 2025

Nombre de membres élus : 4
En exercice : 4
Présents : 3
Votants : 3

Le Conseil Syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en Mairie du Lavandou sous la présidence de M. Gil BERNARDI.

Présents : Messieurs Gil BERNARDI et Patrick LESAGE, Madame Anne-Marie WANIART

Excusé : Monsieur Jean PLENAT

Secrétaire de séance : M. Patrick LESAGE

Date de convocation : 3 février 2025

N° délibération : 2025-01

**VOTE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025 SUR LA BASE DU RAPPORT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE**

Vu l'article L-2312.1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L 2312.1 du code général des collectivités territoriales, un débat a lieu au conseil syndical sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Par son vote, le Conseil Syndical prend acte de la tenue du débat, et de l'existence du rapport d'orientation budgétaire sur la base duquel se tient le débat.

Le rapport d'orientation budgétaire, adressé aux membres du conseil avec la note de synthèse, est annexé à la présente délibération.

Le Comité Syndical,

PREND ACTE de la bonne tenue du débat d'orientation budgétaire 2025.

Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré
A L'UNANIMITE – 3 voix pour

APPROUVE le rapport sur les orientations budgétaires transmis avec la convocation du conseil syndical et annexé à la présente délibération.

FAIT AU LAVANDOU, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Secrétaire de séance

Monsieur Patrick LESAGE

Date de publication :



Le Président

Monsieur Gil BERNARDI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Toulon à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture du Var ou date de sa publication.